



Association régionale de l'action sociale  
District d'Aigle et Pays-d'Enhaut

### **Au Conseil intercommunal**

Dans leur séance extraordinaire du 25.03.2021, les délégués des communes membres de l'ARASAPE ont pris la décision suivante :

- **Préavis n° 01-2021 « Nouveaux locaux et la vente du bâtiment de Bex, Av. Gare 14 », amendé, soit :**
  1. De prendre acte des projets de déménagement de l'Association et d'y adhérer sous réserve de l'acceptation du département cantonal (DGCS)
  2. Retiré
  3. Retiré

Conformément aux articles 112ss LEDP, la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Préfecture du District d'Aigle, où l'Association a son siège, dans les 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels VD.

*Pour le Comité de direction de l'ARASAPE :*

*La Présidente : Maude Allora*

*La secrétaire : Eliane Desarzens*